

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 15 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

TAXE SUR L'ESSENCE / GASOLINE TAX

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

VÉTÉRINAIRES / VETERINARIANS

L'hon. M^{me} Holt

GAZ NATUREL / NATURAL GAS

M. Monahan

L'hon. M. Herron

M. Austin

L'hon. M. Gauvin

M. Austin

L'hon. M. Gauvin

M. Austin

L'hon. M. Gauvin

VÉTÉRINAIRES / VETERINARIANS

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

HÔPITAUX / HOSPITALS

M^{me} M. Johnson

L'hon. M. Dornan

M^{me} M. Johnson

L'hon. M. Dornan

M^{me} M. Johnson

L'hon. M. Dornan

MINES

M. Cullins

L'hon. M. Herron

M. Cullins

L'hon. M. Herron

M. Cullins

L'hon. M. Herron

TOURISME / TOURISM

M. Monahan

L'hon. M. D'Amours

M. Monahan

L'hon. M. D'Amours

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Monahan

L'hon. M^{me} Holt

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES / ADDICTION SERVICES

M. Oliver

L'hon. M. McKee, c.r.



[Traduction]

TAXE SUR L'ESSENCE / GASOLINE TAX

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : L'abordabilité ne signifie pas la même chose pour tout le monde, mais toutes les personnes du Nouveau-Brunswick ressentent les effets de la hausse des coûts. Le prix des aliments continue d'augmenter. Les tarifs d'électricité continuent d'augmenter. Les taxes et impôts, ainsi que les droits continuent d'augmenter. Pour ce qui est du prix de l'essence, il a monté en flèche et ne cesse de grimper. Si nous, du côté de l'opposition, réclamons un allègement fiscal à la pompe, c'est parce que c'est exactement ce que réclament les gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui, maintenant et pour demain. Ici, nous sommes la voix des gens à la Chambre du peuple, mais cette voix semble être tombée dans l'oreille d'un sourd. Les gens ne veulent pas entendre la première ministre énumérer les mesures qu'elle a prises. Ils demandent ce qu'elle est prête à faire maintenant et dans l'avenir, pas ce qu'elle a fait dans le passé. Qu'est-ce que la première ministre est prête à faire pour fournir dès aujourd'hui, le 15 mai, un allègement fiscal à la pompe, alors que le prix de l'essence s'élève à 2,02 \$ le litre?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face d'avoir soulevé le sujet. En fait, nous avons offert un allègement. Le député se souvient-il du moment où, en décembre dernier, nous avons adopté comme prix de référence l'essence E10? Nous avons offert un allègement immédiat, et les prix de l'essence ont baissé. Lorsque les parlementaires d'en face criaient et protestaient dans l'intention de nous empêcher de toucher à la majoration liée au coût du carbone, nous avons offert un allègement immédiat. Nous disposons maintenant d'un système transparent qui repose sur les prix canadiens plutôt que sur les prix californiens, ce que nous réclamions depuis un certain temps.

(Exclamations.)

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Absolument. La tâche n'aurait jamais été menée à bien si les parlementaires d'en face étaient encore au pouvoir. Elle a été menée à bien, et nous offrons actuellement un allègement.

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Je suis sûr que si nous demandons aujourd'hui aux gens du Nouveau-Brunswick s'ils ressentent les effets de l'allègement visant les prix à la pompe, nous entendrons une réponse bien différente, Madame la présidente. Nous pouvons mener un sondage et le vérifier.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

VÉTÉRINAIRES / VETERINARIANS

La première ministre a fait de son mieux pour se faire discrète dans son conflit avec les agriculteurs au sujet du programme de services vétérinaires. Le jeudi 7 mai, une centaine de membres de la communauté agricole se sont joints à nous dans les tribunes. Même si le chef de l'opposition lui a posé pas moins de 11 questions directes, la première ministre a seulement pris la parole à 2 reprises pour lui donner des réponses. Quel message tente-t-elle de transmettre aux agriculteurs en restant assise? N'était-elle pas suffisamment au courant de la situation pour répondre aux questions? Était-elle trop mal préparée pour formuler une réponse intelligente? Était-ce parce qu'elle n'était pas au courant des conséquences qu'auraient ses compressions sur les aliments et la sécurité alimentaire? La première ministre a disposé de plus d'une semaine pour réfléchir à ses gestes du 7 mai. Aujourd'hui, j'aimerais demander à la première ministre si elle aimerait avoir l'occasion de se reprendre. Prendra-t-elle la parole pour répondre aux questions ou préférera-t-elle, encore une fois, s'abstenir de le faire?

[Original]

L'hon. Mme Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je comprends pourquoi mon collègue a pris la parole. C'est parce que je suis vraiment chanceuse d'avoir une équipe incroyable de ministres qui font un bon travail, qui connaissent leurs dossiers et qui travaillent pour la population du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en équipe. Je sais que ce n'est peut-être pas un concept familier pour les parlementaires du côté de l'opposition officielle, car ce n'était pas la façon de travailler de l'ancien gouvernement.

Pour ma part, j'ai l'avantage d'avoir des gens comme notre ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, qui connaît exactement la réalité des agriculteurs de la province, qui travaille avec eux chaque jour, qui travaille avec une excellente équipe au ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, une équipe qui est là sur le terrain avec les gens, au sein de la communauté agricole. Le ministre fait un excellent travail. Je l'appuie. Nous avons hâte d'améliorer les services pour les agriculteurs ici au Nouveau-Brunswick dans les années à venir.

[Traduction]

GAZ NATUREL / NATURAL GAS

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Curieusement, le député de Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent a mentionné notre volonté de mettre en valeur les ressources qui se trouvent sous nos pieds. Le gaz naturel offre les perspectives les plus réalistes pour ce qui est de la mise en valeur de ressource aux fins d'accélération de la croissance économique dans notre province. Or, depuis le début du mandat de la première ministre, le gaz naturel nous offre les perspectives les moins réalistes, et c'est honteux. Il y a aujourd'hui une demande à l'échelle mondiale, et il y en aura une pour des générations à



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

venir. Les possibilités d'usage intérieur de notre gaz naturel sont illimitées. Nous pouvons l'utiliser dans nos maisons, dans nos entreprises, dans nos industries et dans des projets futurs, comme la production de fertilisants. Si la plupart d'entre nous avons tiré une leçon de ce qui se passe actuellement dans le monde, c'est que la mise en valeur de nos ressources naturelles sert au mieux l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et des générations futures.

Ma question s'adresse à la première ministre. Si la conjoncture mondiale ne l'influence aucunement, est-il possible de l'amener à lever le moratoire sur le gaz naturel, ou devons-nous attendre aux prochaines élections générales?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis très content d'avoir l'occasion de répondre à la question qui a été posée. Je suppose qu'elle découle de l'abondance de ressources naturelles que renferme le Nouveau-Brunswick. La première ministre et le gouvernement se concentrent sur la croissance de l'économie. Nous croyons que nos ressources naturelles présentent un potentiel économique immense. J'inviterais le député d'en face à célébrer la nouvelle *Loi sur les ressources minérales*, qui a été déposée il y a, à peine, deux ou trois jours. Elle nous permettra de mettre en valeur des richesses économiques, que ce soit à Mount Pleasant, à Lake George ou au Camp minier de Bathurst.

Le député d'en face parle du moratoire sur le gaz naturel. Le moratoire est assorti de conditions, et je pense qu'elles sont raisonnables. Le gouvernement est très conscient que nos ressources naturelles sont une source de richesse. Nous nous pencherons d'abord sur le dossier des ressources minières. Merci, Madame la présidente.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La parole est au député de Fredericton-Grand Lake, mais je vous rappelle que vos trois questions doivent porter sur le même sujet. Merci.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Oui, bien sûr. Merci, Madame la présidente.

ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS / CORRECTIONAL FACILITIES

Nous savons que, ici, au Nouveau-Brunswick, la criminalité est un défi constant. C'est un défi constant. Nous savons que le Nouveau-Brunswick occupe en fait le troisième rang au pays pour ce qui est du taux de violence contre des femmes. Nous savons que nos établissements correctionnels au Nouveau-Brunswick sont surpeuplés. J'ai été vraiment très content d'approuver le projet de construction dans la région de Grand Lake de l'établissement correctionnel du centre du Nouveau-Brunswick et je suis très content que, prenant en compte les pressions qui s'exercent sur notre système de justice, le gouvernement ait veillé à la poursuite des travaux. Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique. Aurait-il l'obligeance de faire le point sur cet établissement correctionnel? Je sais que le tout a été reporté à l'automne prochain. Le ministre confirmerait-il que les travaux vont toujours de l'avant et ferait-il le point sur le dossier?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis très content de la question et ravi de faire une mise au point. Tout d'abord, j'aimerais féliciter le nouveau maire de Grand Lake, Peter Dufour. Je voudrais aussi remercier le maire sortant, M. Nicklin. Nous avons bien travaillé ensemble.

Oui, la somme est de 82 millions de dollars. Le tout est prévu pour l'automne 2027, selon l'échéancier dont nous avons discuté précédemment. Je voudrais remercier les gens de Grand Lake d'avoir accueilli le projet. Je comprends qu'il est important pour le député d'en face que l'établissement soit construit dans sa circonscription, car cela créera des emplois et des possibilités qui permettront aux jeunes de rester dans la région. C'est toujours un avantage ; et il est donc toujours bien de l'entendre.

Je veux parler d'une chose dont les gens ne sont peut-être pas au courant. L'ancien ministre est au courant. Chaque jour, le ministre reçoit un rapport sur le nombre d'occupants dans nos établissements correctionnels. Eh bien, en ce moment, je reçois chaque jour un rapport indiquant que nos établissements affichent un taux d'occupation de 125 % à 130 %. Nous avons donc effectivement besoin de l'espace. J'espère que cela éclaircit la question. Merci beaucoup.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissant au ministre de la réponse. La question est cruciale, et elle l'était certainement lorsque nous étions au pouvoir. Le taux d'occupation dans nos établissements correctionnels se situait alors à 105 %, et le ministre vient de confirmer qu'il s'élève maintenant à 125 % ; donc, il augmente. Cela se rapporte à deux ou trois choses : la criminalité, l'application de la loi et les condamnations.

J'ai toujours été d'avis que, si l'on commet une infraction criminelle, on doit purger sa peine. Or, je crois aussi qu'il est de notre devoir de changer la vie des gens dans nos établissements. Nous avons visité des établissements correctionnels en Alberta. On y offre des programmes formidables, alors que, en Colombie-Britannique, c'est l'opposé. On a adopté en Colombie-Britannique une approche tout à fait contraire, et il en découle de piètres et lamentables résultats.

Je sais que le procureur général a pris le temps de visiter certains des établissements en Alberta et a constaté les résultats positifs qu'on y a obtenus. L'établissement correctionnel à Minto, à Grand Lake, est censé comprendre un logement thérapeutique, l'un des premiers en son genre au Nouveau-Brunswick. J'aimerais obtenir une confirmation de la part du ministre : Va-t-on toujours de l'avant à cet égard? Est-ce encore une priorité de changer la vie des gens qui passent par les établissements correctionnels?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Je remercie grandement le député d'en face de la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

question. Les plans sur le sujet n'ont pas changé. Je veux rassurer tout le monde à cet égard. Nous croyons certainement que nous pouvons toujours améliorer la situation dans nos établissements correctionnels au Nouveau-Brunswick.

J'ai eu l'occasion de visiter l'établissement dont parle le député d'en face lorsque j'étais en Alberta avec mon collègue, le ministre de la Justice. Pour vous donner un exemple, car peu de gens ici, peut-être trois personnes, l'ont visité, nous avons marché près des prisonniers qui étaient assis par terre et qui faisaient du yoga. Ils semblaient paisibles et calmes. Cela montre que nous pouvons faire mieux si nous travaillons ensemble pour essayer d'améliorer le sort des gens. Nous croyons aussi à cela. Les plans n'ont pas changé.

Il faut faire preuve d'empathie. Des gens ont commis des crimes, et c'est pourquoi nos prisons affichent un taux d'occupation de 125 %. Si le système de justice détermine qu'il faut placer des gens dans nos établissements correctionnels, c'est ce que nous ferons. Toutefois, les plans n'ont pas changé. Je vous remercie encore de me donner l'occasion de prendre la parole sur le sujet. Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Les plus grands succès que nous avons observés dans l'établissement correctionnel de l'Alberta que nous avons visité lorsque j'étais ministre de la Sécurité publique reposaient sur les personnes qui offraient le programme et sur la façon dont celui-ci était mis en oeuvre. Je me souviens d'avoir été assis dans les mêmes établissements correctionnels et d'avoir vu de grands hommes de 6 pi 3 po, le cou couvert de tatouages, verser des larmes en expliquant comment le programme avait changé leur vie. Je me suis dit qu'il s'agissait là d'un excellent exemple de ce que nous pouvions faire pour réduire le taux de criminalité et nous attaquer réellement au coeur du problème de la criminalité au Nouveau-Brunswick.

Les logements thérapeutiques connaissent un grand succès, comme on le constate en Alberta. Ils pourraient aussi connaître un grand succès au Nouveau-Brunswick, notamment dans le nouvel établissement correctionnel prévu à Grand Lake. Toutefois, ce qui est essentiel, c'est de savoir qui offrira le programme et comment celui-ci sera mis en oeuvre. Le ministre confirmerait-il qu'une entité privée offrira le programme? À quel moment les demandes de proposition seront-elles lancées pour le logement thérapeutique dans la région de Grand Lake?

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci encore d'avoir posé une question très importante. Nous travaillons actuellement aux détails. Lorsque nous avons visité l'établissement, comme le député d'en face l'a probablement fait lorsqu'il était ministre, nous n'avons pas seulement rendu visite aux prisonniers. Nous avons également rencontré les gens qui fournissaient les services. Nous avons eu l'occasion de les rencontrer, et ce sont

Questions orales

des experts. Alors, nous continuerons à tenir des discussions avec ces gens-là en Alberta. Il faut le dire, ils ont fait bien des progrès dans le dossier. Nous ferons donc la même chose. Nous essaierons de trouver quelqu'un qui peut fournir les services.

Les détails ne sont pas finalisés pour l'instant, mais je peux assurer le député d'en face qu'il s'agit d'un processus auquel nous travaillons. Nous le devons aux gens de notre province. Je veux profiter de l'occasion pour remercier les gens qui travaillent dans nos établissements correctionnels, car le travail n'est pas facile.

Toutefois, il faut faire preuve d'empathie. Lorsque les gens sortent des établissements correctionnels, il faut essayer de leur donner le plus d'outils possible. Voilà pourquoi nous travaillons en ce sens. Merci des questions. Merci.

[Traduction]

VÉTÉRINAIRES / VETERINARIANS

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci. Madame la première ministre, hier, votre gouvernement a rejeté notre motion visant à suspendre la décision et à travailler avec nos vétérinaires et nos agriculteurs afin de trouver une voie commune pour aller de l'avant. Vous n'avez même pas pu appuyer une telle demande toute simple. Pourtant, vous prenez la parole avec fierté pour faire la promotion du programme de repas en milieu scolaire et dire aux familles du Nouveau-Brunswick que vous êtes déterminée à optimiser l'achat d'aliments locaux et à soutenir les producteurs locaux. Madame la première ministre, le service vétérinaire provincial fournit en tout temps des soins, des vaccins, une surveillance des maladies et des interventions chirurgicales d'urgence aux exploitations d'élevage sur lesquelles vous comptez pour remplir les assiettes dans les écoles.

Votre gouvernement élimine le programme vétérinaire et prévoit de fermer le laboratoire vétérinaire provincial d'ici à 2028. Hier, la chambre vous a offert une occasion claire de revenir sur votre décision. Votre gouvernement a fermé la porte aux agriculteurs, aux vétérinaires et à toutes les familles qui croient réellement à l'importance de l'alimentation locale. Madame la première ministre, comment pouvez-vous, d'un côté, célébrer les aliments locaux, et, de l'autre, voter contre les agriculteurs qui les produisent?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Le ministère continuera d'être à l'écoute de ses partenaires et de travailler en étroite collaboration avec eux pour veiller à ce que la transition prévue soit mise en oeuvre de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

manière à maintenir la confiance dans le système et à répondre aux besoins du secteur, tant aujourd'hui que dans l'avenir. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la première ministre, c'est votre propre ministère qui a annoncé qu'il voulait appuyer le rôle de notre industrie alimentaire dans le cadre du programme de repas en milieu scolaire. C'est également votre ministère qui est responsable de l'abolition des postes de vétérinaires provinciaux et des services du laboratoire provincial. L'Union nationale des fermiers du Nouveau-Brunswick a souligné que les compressions dans les services agricoles allaient à l'encontre du plan de croissance du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, car il est impossible d'accroître l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick et les surfaces cultivées si davantage d'exploitations agricoles disparaissent.

Voici ma question pour le ministre : Le plan de croissance de votre ministère entre en contradiction directe avec les compressions budgétaires imposées par votre propre ministère. Lequel des deux éléments reflète réellement les priorités de votre gouvernement?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. La transition reflète une évolution vers un modèle de prestation de services vétérinaires qui permettra d'harmoniser celui du Nouveau-Brunswick avec ceux du reste du pays, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère demeurera à l'écoute et travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires en vue de veiller à ce que la transition soit mise en oeuvre de manière à préserver la confiance dans le système et aussi à répondre aux besoins de l'industrie, tant aujourd'hui que dans l'avenir. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la première ministre, examinons la résolution 61, adoptée par les membres de votre propre parti lors du congrès du Parti libéral du Nouveau-Brunswick. Votre parti a décidé que votre gouvernement collaborerait avec les parties prenantes pour remettre en culture les terres agricoles abandonnées, favoriser la production de produits agricoles à valeur ajoutée et faire croître l'industrie. Les membres de votre parti ont souligné que l'insécurité alimentaire s'aggravait, que les terres agricoles se raréfiaient et que le gouvernement devait intervenir pour inverser la tendance.

À ce jour, le nombre total d'exploitations agricoles au Nouveau-Brunswick a déjà diminué de 18 %. L'année dernière, les revenus agricoles étaient négatifs, mais votre gouvernement procède actuellement à l'élimination des services vétérinaires et du laboratoire dont dépendent les agriculteurs restants pour exercer légalement leur activité. Vous ne faites pas croître le secteur agricole. Vous accélérez son effondrement, alors qu'on vous a dit de faire le contraire lors du congrès de votre propre parti. Madame la première ministre, à quel

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Parti libéral nos agriculteurs sont-ils censés se fier : celui qui a adopté la résolution 61, ou celui qui dirige le gouvernement actuel?

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Nous comprenons que le changement est difficile. Toutefois, nous continuons à favoriser un dialogue continu et constructif afin de soutenir un modèle vétérinaire durable — durable — pour le Nouveau-Brunswick et l'ensemble du secteur agricole.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

HÔPITAUX / HOSPITALS

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, le 19 avril, un bébé prénommé Liam est venu au monde au bord de la Transcanadienne, entre Woodstock et Fredericton. Il a été accueilli dans le monde par son père, Fernando, et a été placé entre les bras de sa mère, Mariah. Heureusement, ils avaient composé le 911, car Liam avait besoin d'aide pour dégager ses voies respiratoires, et une ambulance est arrivée à temps.

Je m'inquiète pour les futures mères et leurs bébés, qui vivent dans ma circonscription. Prenons l'exemple de Plaster Rock. Il faut une heure pour se rendre à l'Hôpital du Haut de la Vallée, et une autre heure pour se rendre à Fredericton. Le trajet prend une heure dans les meilleures conditions, et, trop souvent, il prend deux heures.

J'ai été heureuse d'apprendre que la première ministre est au courant de l'histoire de Liam ; je vais donc adresser ma question à la première ministre. Depuis le 19 avril, la première ministre a-t-elle donné de nouvelles directives urgentes au ministre de la Santé afin de doter l'Hôpital du Haut de la Vallée du personnel dont celui-ci a besoin?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole. La première ministre communique avec moi très régulièrement. Il n'y a aucune surprise. Nous avons été chargés d'aider l'Hôpital du Haut de la Vallée, et c'est ce que nous faisons. Nous avons signé un nouveau contrat à long terme avec un médecin remplaçant qui peut pratiquer des accouchements. Nous avons doté l'hôpital d'infirmières nouvellement recrutées, y compris des infirmières spécialisées en obstétrique, et nous assurons les services d'anesthésie. Donc, oui, la première ministre a communiqué avec moi. Oui, nous prenons des mesures. C'est avec un grand plaisir que je le communique aujourd'hui.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Eh bien, maintenant que les parlementaires du côté du gouvernement font du travail à l'Hôpital du Haut de la Vallée, ils pourront peut-être s'occuper de la ville de Miramichi ensuite.

La veille de l'arrivée de Liam, un bébé prénommé Charlotte est né sur le trottoir à l'extérieur de l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Nick, le père de Charlotte, était là pour l'accueillir et la rendre à sa mère, Lauren.

Heureusement, les deux histoires ont eu une fin heureuse, et les bébés et les mères se portent bien. Liam et Charlotte se rencontreront peut-être un jour. Nous sommes heureux qu'ils aillent bien, mais, en deux jours, ils ont donné à la première ministre deux exemples qui montrent la nécessité d'agir au chapitre des efforts de recrutement qui n'ont pas permis de maintenir ouvert en tout temps le service d'obstétrique à l'Hôpital du Haut de la Vallée. Comme je l'ai dit, lorsque celui-ci est fermé, certaines mères dans ma circonscription doivent conduire pendant deux heures pour se rendre à l'hôpital Chalmers.

Vendredi dernier, le ministre de la Santé ne voulait pas parler aux médias, ce qui n'est pas nouveau pour le gouvernement actuel. Toutefois, je dois poser la question : Le refus de répondre aux médias découlait-il d'une directive de la première ministre? La première ministre a-t-elle ordonné le silence?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis toujours heureux de répondre aux questions des médias. Ils font un bon travail. Nous avons pris des mesures pour assurer la prestation de services à l'Hôpital du Haut de la Vallée, et nous travaillons à réduire les risques qu'une telle situation se reproduise à Miramichi. Nous sommes très préoccupés par les situations où des bébés n'arrivent pas à l'hôpital à temps. Nous essayons d'atténuer les risques en mettant en oeuvre des plans précis qui permettent aux patients de recevoir des soins obstétricaux lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles à l'hôpital de Miramichi.

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Eh bien, en 2024, ce n'était pas le ministre de la Santé qui faisait d'importantes promesses en matière de santé. Ces promesses venaient directement de la première ministre elle-même. Sans vouloir retourner contre la première ministre ses propres paroles, mais je tiens à lire un passage de la plateforme électorale des Libéraux, où elle affirmait vouloir faire une priorité des soins de santé :

Utiliser les hôpitaux à leur plein potentiel en augmentant les heures d'ouverture des salles d'opération.

Le passage dit : « Utiliser les hôpitaux à leur plein potentiel ». Il s'agit d'une promesse que la première ministre a faite. Je me demande si elle a vérifié auprès de qui que ce soit ce qu'il faudrait faire concrètement pour utiliser les hôpitaux à leur plein potentiel. Si elle l'avait fait, le personnel médical le lui aurait dit. La première ministre s'engagera-t-elle devant la Chambre et, par le fait même, devant les gens du Nouveau-Brunswick, à intervenir



Questions orales

personnellement dans les efforts de recrutement qui ont échoué afin de maintenir les services d'obstétrique ouverts à l'Hôpital du Haut de la Vallée et à Miramichi?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis heureux de dire que la première ministre participe aussi étroitement que moi au processus. Elle travaille bien en équipe. Elle a visité l'Hôpital du Haut de la Vallée. Elle est intervenue personnellement. Nous y avons maintenant davantage de membres du personnel. Nous avons recruté des infirmières. Nous avons recruté des médecins. Nous avons recruté des médecins remplaçants. Oui, la première ministre participe personnellement au processus. Elle joue un rôle de premier plan et je suis heureux de faire partie de l'équipe.

MINES

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Madame la présidente, le gouvernement fédéral propose maintenant l'établissement de ce que l'on appelle des « zones économiques » pour accélérer le processus d'approbation des projets majeurs dans l'ensemble du Canada. L'un des projets qui figurent déjà sur la liste fédérale des projets majeurs est le projet de la mine Sisson, située dans ma circonscription. Cela soulève une question importante : Qui dirige vraiment le tout? Est-ce le Nouveau-Brunswick ou le gouvernement fédéral, à Ottawa? Si les zones économiques permettent à des projets de contourner les mesures habituelles de surveillance fédérale et de passer directement à l'approbation du Cabinet, une grande partie de la responsabilité pour l'examen environnemental, les consultations publiques et l'obtention de l'acceptabilité sociale incombe à la province. Je pose la question suivante au ministre des Ressources naturelles : Le ministère a-t-il tenu des discussions sur la mine Sisson avec le Bureau des grands projets fédéral? Une partie quelconque du Nouveau-Brunswick sera-t-elle désignée comme une zone économique?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Je veux assurer au député que, dans le cas de toutes nos démarches liées à l'exploitation minière et à la mise en valeur des ressources naturelles, nous continuerons de tenir les promoteurs à des normes élevées à chaque étape du processus. Bien sûr, nous voulons accélérer le processus de délivrance de permis, mais il n'est absolument pas question de contourner quelque forme d'analyse que ce soit dans le cadre des examens environnementaux. Nous savons que nous devons agir ainsi pour maintenir l'acceptabilité sociale dans le secteur concerné. Selon moi, la question est très, très constructive. Toutefois, encore une fois, pour ce qui est des examens environnementaux, aucun processus ne sera contourné. Merci.

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Madame la présidente, la Chambre est actuellement saisie d'une mesure législative visant à accélérer le processus d'approbation des projets miniers, alors qu'au même moment, le gouvernement fédéral propose des zones économiques destinées à accélérer les grands projets par l'intermédiaire d'Ottawa. Les deux initiatives semblent fonctionner de manière complémentaire pour faire progresser

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des projets avec moins d'examens, moins de consultations et moins d'occasions pour les collectivités de faire entendre leur voix. Permettez-moi d'être clair. Un secteur minier solide peut favoriser la création d'emplois et la croissance économique au Nouveau-Brunswick, mais les collectivités méritent de véritables consultations, des études environnementales adéquates et l'assurance que les projets servent réellement leur intérêt supérieur. Si Ottawa décide d'accélérer la prise de décision par l'intermédiaire du Cabinet fédéral, il revient alors à la province de défendre les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Je pose la question suivante au ministre des Ressources naturelles : Quel est votre plan pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick demeure maître de ces décisions? Comment protégerez-vous les collectivités locales lorsqu'Ottawa commencera à exercer des pressions?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, je tiens à répéter que nous ne contournerons aucun examen environnemental ni processus du genre. Nous veillerons à maintenir l'acceptabilité sociale en procédant aux analyses environnementales appropriées. Merci, Madame la présidente.

M. Cullins (Fredericton-York, PC) : Madame la présidente, après l'une annonce majeure sur le projet Sisson en novembre dernier, le gouvernement actuel est resté largement silencieux. Des mois se sont écoulés sans véritable consultation publique ni mise à jour destinées aux gens, aux groupes de conservations et aux collectivités des Premières Nations des environs. Les gens de Fredericton-York veulent des réponses. Ils veulent connaître le plan actuel pour le site et comprendre quelle incidence le projet pourrait avoir sur le bassin hydrographique de la rivière Nashwaak, dont les eaux se jettent dans le fleuve Saint-Jean et finalement dans la baie de Fundy. Les collectivités méritent d'avoir l'occasion d'exprimer leurs préoccupations, leurs idées et leur vision quant à la façon dont le projet devrait aller de l'avant. Le ministre a affirmé que le nouveau projet de loi concernant les mines favorise les consultations ; je pose donc la question suivante : Quand sera tenue la prochaine séance de consultation publique auprès des collectivités et des Premières Nations touchées? Si Ottawa décide demain d'accélérer le lancement du projet, le gouvernement actuel sera-t-il prêt à défendre les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, ou le plan est-il toujours de tirer d'abord et de viser ensuite?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente. Je pense que le député comprend que l'EIE, qui est approuvée par la province, prévoit des conditions. Toutes les conditions seront remplies. Merci.

TOURISME / TOURISM

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Je suis d'accord avec mon collègue de Miramichi-Ouest. Personne n'aime avoir l'impression d'avoir été utilisé, surtout par la première ministre. Personne n'aime avoir l'impression qu'on a profité de lui. Voilà ce que la première ministre a fait aux gens de Doaktown. Encore une fois, le maire a dit : La première ministre, la ministre du Tourisme et la lieutenant-gouverneure sont toutes



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

venues ici le jour de la fête du Nouveau-Brunswick ; elles nous ont donné de l'argent ; elles ont visité la maison Doak et ont dit qu'elles étaient très impressionnées ; elles voulaient travailler avec nous et tout cela. Puis, une fois l'élection terminée, le candidat progressiste-conservateur a été élu dans la circonscription. Du jour au lendemain, il n'y a plus eu aucun signe de leur part. La première ministre s'excusera-t-elle aux gens de Doaktown de les avoir utilisés à des fins politiques?

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je peux vous garantir que nous nous travaillerons avec les groupes locaux pour que nous puissions continuer à avancer. Les responsables de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick travaillent avec les gens les mieux placés pour faire avancer les dossiers. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : La saison touristique estivale 2026 au Nouveau-Brunswick comptera trois sites d'attractions de moins à cause de la première ministre. Tous les gens du Nouveau-Brunswick comprennent la fermeture, à titre de représailles, du parc provincial du lac North et du parc de la maison Doak. Les gens estiment que les raisons invoquées pour ces fermetures sont douteuses, mais ils les comprennent. D'un côté, ils y voient une volonté de la part de la première ministre d'effacer l'héritage de son prédécesseur. De l'autre, ils comprennent que la première ministre punit les gens de Doaktown et de Miramichi-Ouest d'avoir eu la sagesse de voter pour le Parti progressiste-conservateur.

La fermeture du parc du cap Enragé est une tout autre histoire. Cap Enragé a accueilli jusqu'à 45 000 visiteurs, soit une moyenne d'environ 25 000. Le chiffre est très loin du seuil de 5 000 visiteurs invoqué par le gouvernement Holt pour justifier d'autres fermetures dans la province. Pourquoi cap Enragé? Pourquoi la première ministre semble-t-elle s'en prendre au cap Enragé et aux gens de la région de Waterside? Madame la première ministre, donnez-nous une raison.

[Original]

L'hon. M. D'Amours (Edmundston—Vallée-des-Rivières, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires intergouvernementales ; ministre responsable de l'Immigration ; ministre responsable des Affaires militaires ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; L) : Merci, Madame la présidente. L'économie touristique est très importante pour l'ensemble de la province. Nous continuerons à développer le tourisme au Nouveau-



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick et, dans des cas particuliers, nous continuerons à travailler avec des groupes locaux pour faire avancer les dossiers qui sont importants pour eux. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ / HEALTH CARE

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la première ministre, depuis des mois, les parlementaires se félicitent en matière de soins de santé, vantent des investissements, et se donnent des tapes dans le dos, tandis que le système s'écroule sous leurs yeux. La présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB) nous dit ce que votre gouvernement refuse d'admettre : Les membres du personnel infirmier quittent leur poste parce qu'on les fait travailler jusqu'à l'épuisement. Madame la première ministre, hier, à la Chambre, vous avez affirmé que le taux de roulement du personnel infirmier était de 1 % au Nouveau-Brunswick. Madame la première ministre, les bébés qui naissent sur le bord de la route ne constituent pas des anomalies tragiques. Sous votre gouvernement, ils deviennent une tendance — une tendance systémique. Combien de femmes devront encore accoucher sur le bord de l'autoroute avant que vous cessiez de célébrer un système qui les laisse tomber au moment où elles sont le plus vulnérables?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, notre gouvernement s'est fixé comme priorité de rétablir les relations avec le personnel infirmier et de recruter pour la province. Cette année, nous avons recruté plus de 829 nouvelles infirmières dans notre province pour répondre précisément à la question.

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES / ADDICTION SERVICES

M. Oliver (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. Nous avons entendu parler du nouveau centre de traitement des dépendances de la péninsule de Kingston en décembre dernier. J'aimerais demander au ministre responsable où en est le projet. Des permis ont-ils été délivrés? Le promoteur a-t-il fait le point sur la date d'ouverture prévue du centre? Les gens qui habitent près du centre vous seraient reconnaissants de leur fournir tout renseignement dont vous disposez, car ils ont posé des questions à maintes reprises et attendent toujours des réponses à certaines d'entre elles.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de sa question. Nous avons tenu une séance de consultation en janvier, et nous poursuivons les consultations. Elles sont en cours. Nous avons rencontré les gens de la région, et nous continuerons à travailler avec eux. Nous leur avons fourni les renseignements qu'ils attendaient concernant l'aménagement du territoire, le ruissellement des eaux et les sujets qui les préoccupaient.



Questions orales

Les dirigeants d'Edgewood se sont montrés très sensibles aux centaines et centaines de courriels envoyés par les gens de la région.

Je suis convaincu qu'il s'agira d'un excellent centre. Il ajoutera 50 lits de traitement à l'offre provinciale en matière de traitement des dépendances, ce qui est grandement nécessaire. Nous poursuivons le travail. Une analyse fondée sur les besoins a été réalisée, et nous en analysons les données. Dans l'avenir, une stratégie sera mise en oeuvre pour continuer à développer notre réseau de traitement des dépendances dans l'ensemble de la province et veiller à ce que chaque personne puisse obtenir de l'aide lorsqu'elle en fait la demande. Merci beaucoup, Madame la présidente.

